



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010705

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 31/12/2024 9H37 C:005360 I:22561
V/REF : 978340
V/Email reçu le Mardi 31/12/2024 a 9H37

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 04481
IMMEUBLE : WIL.CHARPENNES -4481
8/10, RUE LAKANAL
WILSON-CHARPENNES
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 22 Janvier 2025

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N8 LAKANAL - LOGEMENT DE MME MAACH AU 2EME ETAGE TEL*0768016085*

MOTIF : INTERVENIR POUR REGLAGES DES PORTES DE PLACARDS COULISSANTES : PLACARD
COULOIR ET PLACARD CHAMBRE

Donneur d'ordre : Mme G TORRES

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 08/01 A 10H30 :

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME MAACH AU 2EME ETAGE
REFIXATION ROULETTE PORTE DE PLACARD CHAMBRE ET MISE EN PLACE D'UNE
ROULETTE CAR MANQUANTE

NOTRE PERSONNEL CONSTATE QU'IL MANQUE DES GUIDES AU NIVEAU DU RAIL DU
HAUT

PREVOIR DES GUIDES

IMPOSSIBLE D'EFFECTUER UN REGLAGE PORTE DE PLACARD COULOIR

- RAIL EN PARTIE HAUTE ET BASSE HORS SERVICE AINSI QUE LA PORTE

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA PORTE ET DES RAILS

REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : SW LCOMPTER Email envoyé le 21/01/25 a 10H28 gilliane.torres@semcoda.com

CS LGESTION Email envoyé le 09/01/25 a 12H18 Mme N. NASRI

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA PORTE ET DES RAILS (COULOIR)
MISE EN PLACE DES GUIDES PORTE DE PLACARD CHAMBRE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

SW LCOMPTER Email envoyé le 21/01/25 a 10:28 Mme G TORRES



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010705

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	56,27	56,27
1,00	MS00012-Rempl.Cassette roul.pr portes	2	51,15	51,15
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	51,15	51,15
TOTAL H.T.				158,57
T.V.A. a 10,00%				15,85
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>174,42</u>

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 978340 du 31/12/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

8 RUE LAKANAL

69100 VILLEURBANNE

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

04481-00001-00002-00022 H / Type 3 / 02

Etage : 02

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 15/01/2025

Observations

CONTACTER LOCATAIRE MME MAACH : 07.68.01.60.85

Prestation à réaliser	Qté
MS00001 Forfait déplacement	1,00
MS00012 Cassette de roulement pour porte coulissante de placard y compris toutes sujétions REGLAGES DES PORTES DE PLACARDS COULISSANTES : PLACARD COULOIR + PLACARD CHAMBRE	2,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par TORRES Gilliane le 31/12/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable
Nom et Signatu

Le Responsable d'Agence.

Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **8 RUE LAKANAL 69100 VILLEURBANNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **31/12/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 978340